



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

La Wantzenau, le 22 mars 2022

Mesdames et Messieurs les parents
des futurs élèves de maternelle

Madame, Monsieur,

Votre enfant, né.e en 2019, aura la grande joie d'effectuer sa première rentrée scolaire en septembre 2022. Il s'agit d'un évènement marquant dans son parcours de vie.

Pour nous permettre de procéder à son inscription, vous voudrez bien nous retourner, par e-mail ou par voie postale, la fiche de renseignements et d'urgence jointes à la présente, dûment complétées, ainsi que les documents ci-après :

- Copie du livret de famille
- Copie du carnet de vaccination
- Une pièce justificative de domicile
- Pour les parents séparés ou divorcés, le jugement de divorce ou l'attestation précisant la résidence habituelle de l'enfant signée par les deux parents
- En cas de résidence alternée, l'attestation précisant la résidence retenue pour le choix de l'école signée par les deux parents

Vous aurez la possibilité de choisir l'une des deux filières suivantes :

- L'enseignement classique en français, auquel cas une initiation à la langue allemande de trois heures par semaine est mise en place dès la moyenne section ;
- L'enseignement bilingue paritaire, soit 12 heures en langue française et 12 heures en allemand dès la petite section, le corollaire étant l'engagement des parents à poursuivre cette filière durant le cursus scolaire. Vous trouverez ci-joint un dépliant d'information.

Service Education
Katia BOSSUYT,
adjointe aux affaires scolaires
Katia.bossuyt@la-wantzenau.fr

Affaire suivie par :

Sabine BERTOLI
Tél : 03.88.59.22.56
sabine.bertoli@la-wantzenau.fr

../.

Mairie de La Wantzenau

1, rue des Héros CS 70 005 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h et de 15h à 18h.

Afin de prendre connaissance des principes de fonctionnement du cursus bilingue, vous êtes invités à consulter la vidéo de présentation sur les sites ci-après :

<https://tube-strasbourg.beta.education.fr/videos/watch/c6e7e415-3ba6-4280-a36c-d2165cce4d16> pour la vidéo de présentation ;



<https://www.ac-strasbourg.fr/delecoleausuperieur/faq-enseignement-de-lallemand-dans-laccademie-de-strasbourg> pour une foire aux questions.



Au mois de juin, vous serez destinataires d'un courrier d'affectation, accompagné des modalités pratiques de cette scolarisation.

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, une visite de l'école avec votre enfant pourra être proposée ; celle-ci serait organisée par le corps enseignant fin juin, entre 16 h et 17 h, à une date qui vous sera précisée, le cas échéant.

Dans l'agréable perspective d'accueillir votre enfant, je vous adresse Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Michèle KANNENGIESER,
Maire